

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 avril 2012

**Présents** : R. Larrodé ; M. Brient, E. Labaste ; P. Vendrios ; T. Peyres ; P. Laulom ; JP Laudinet , T. Guillot ; C. Lux ; C. Cormier.

**Excusés** : A. Chasseur, A. Boulain, Y. Couret, F. Hourquebie

**Pouvoirs** : Y. Couret à E. Labaste, A. Chasseur à T. Guillot

**Secrétaire de séance** : Christèle Cormier

### \* Adoption à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 9 mars 2012

#### \* Compte rendu des diverses commissions :

##### Commission Voirie :

La commission intercommunale a procédé à la reconnaissance des voiries proposées afin d'établir le programme des travaux 2012.

##### Vote du compte administratif 2011 :

Il est présenté par le premier adjoint, Marc BRIENT, compte par compte et s'établit comme suit :

##### INVESTISSEMENT

Dépenses	prévus :	282 362. 00
	Réalisé :	196 776. 73
	Reste à réaliser	32 940. 00

Recettes	prévus :	282 362. 00
	Réalisé :	254 317. 99
	Reste à réaliser	3 200. 00

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses	prévus :	755 162. 00
	Réalisé :	676 863. 31

Recettes	prévus :	755 162. 00
	Réalisé :	773 578. 05

##### RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement :	excédent	+ 57 541. 26
Fonctionnement	excédent	+ 96 714. 74
Résultat global	excédent	+ 154 256.00

Après en avoir délibéré, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

##### AFFECTATION DES RESULTATS 2011

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2011,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011,

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	94 713. 95
Un excédent reporté (2010) de	2 000. 79
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	96 714. 74

Un excédent d'investissement de	57 541. 26
Un déficit des restes à réaliser de	29 740. 00
Soit un excédent de financement de	27 801. 26

**Décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2011 : excédent	96 714. 74
Affectation complémentaire en réserve (1068)	96 714. 74
Résultat reporté en fonctionnement (002)	0. 00
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	57 541. 26

### **Approbation du compte de gestion 2011 :**

Les comptes de la commune sont conformes au compte de gestion proposé par le receveur.  
Adopté à l'unanimité.

### **Vote des taux d'imposition 2012 :**

La commission des finances propose la reconduction des taux 2011, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12.63
- Taxe foncière (bâti) : 17.19
- Taxe foncière (non bâti) : 51.27

### **Vote du budget primitif 2012 :**

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 432 272. 00 (dont 32 940. 00 de restes à réaliser)  
Recettes : 432 272. 00 (dont 3200. 00 de restes à réaliser)

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 786 968. 00  
Recettes : 786 968. 00

Les subventions attribuées aux associations en 2011 sont reconduites à l'exception de :

- La subvention allouée à l'association Musique Avenue qui passe de 3000 € à 2500 €
- La subvention allouée au comité des fêtes qui passe de 7500 € à 8500 € (50<sup>ème</sup> anniversaire)
- Une subvention exceptionnelle attribuée au Foyer des jeunes de 500 € (organisation d'un concert)
- Une subvention exceptionnelle de 2000 € attribuée à l'école publique pour la classe découverte 2012.

Après en avoir délibéré, le Budget Primitif de la commune est adopté à l'unanimité.

### **Vote du budget primitif 2012 « La Hargou » :**

#### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses 96 000 €  
Recettes 96 000 €

Après en avoir délibéré, le Budget Primitif « La Hargou » est adopté à l'unanimité.

### **Acquisition d'un tracteur :**

Les grosses factures d'entretien dues à la vétusté d'un des tracteurs de la commune amènent à la proposition d'acheter un tracteur d'occasion pour la somme de 20000 € TTC. Cette acquisition se ferait sur emprunt. 11 conseillers retiennent cette proposition, un conseiller est contre.

### **Organisation du bureau de vote du 22/04 & du 6/05 :**

Le conseil décide de maintenir la même organisation que pour les élections précédentes.

### **Modalités d'ouverture du Musée de la Mine :**

Le conseil décide d'opter pour une visite libre du musée aux horaires de la poste : 9H/12H et 14H/16H du lundi au vendredi et de 9H à 11H le samedi jusqu'à la fin de la période estivale. Les horaires d'ouvertures pourront ensuite être modifiés en fonction de l'affluence des visiteurs.

### **Tour cycliste du pays d'Orthe**

Ce tour ayant lieu le 15 avril, il est demandé aux conseillers disponibles d'être présents pour l'arrivée afin d'organiser une petite réception.